

Covid : comment s'organisent les collèges

Depuis mardi, à cause des mesures renforcées pour lutter contre le Covid, les collégiens ne vont plus dans leur établissement.

Le premier confinement du printemps dernier avait eu valeur de test grandeur nature pour les collégiens du Calvados. Depuis mardi, pour répondre aux mesures annoncées par Emmanuel Macron pour lutter contre le Covid-19, les portes des 77 établissements du département (58 publics et 19 privés) ont à nouveau fermé.

À l'exception de 19 collèges qui assurent l'accueil d'environ 160 élèves dont les parents exercent une profession prioritaire. Tous les autres doivent télétravailler jusqu'aux vacances, avancées à vendredi soir.

Prêt de matériel

Dans le cadre du programme E-collèges, 46 établissements disposent de plus de 2 000 tablettes financées par le conseil départemental. Elles ont été mises à disposition de certaines familles. Une centaine d'ordinateurs reconditionnés vont également être prêtés. Ils sont en préparation à la direction des services numériques du Département.

Espace numérique de travail

Cette interface est déployée dans tous les collèges depuis quelques années. Mardi matin, il a connu « **des dysfonctionnements** », indique le conseil départemental. Mais ensuite, il a reçu plus de 70 000 visites dans la journée.

Au printemps dernier, son utilisation avait bondi de 280 %. En complément, la plateforme E-tude propose 4 000, cours vidéo, 20 000 fiches de révision, 100 000 exercices interactifs, 700 illustrations animées et 2 500 sujets corrigés.

Guillaume BALLARD.



Avec le confinement, les collégiens du Calvados, pour la plupart déjà habitués aux environnements numériques dans leur établissement, doivent eux aussi télétravailler. Archives Ouest-France